

Bulletin trimestriel



PENSER, AGIR AUTREMENT EN DÉMOCRATIE
& INVENTER UN FUTUR DÉSIRABLE POUR TOUS

le pacte civique

EDITORIAL Le Pacte civique, ça sert à quoi ?

Les associations qui ont lancé le Pacte civique en 2011 se sont rassemblées autour d'une intuition fondatrice : nous ne pouvons **plus limiter notre ambition à constater et dénoncer les dégâts du présent** ; nous devons **aborder de manière nouvelle et inédite la question de la transformation de nos sociétés**.

Comment ? Pour ne pas lasser nos fidèles sympathisants, nous éviterons de réciter ici nos « **fondamentaux** » et inviterons le lecteur curieux à prendre connaissance de quelques textes fondateurs, et en particulier, des plus récents ([lien vers texte phase 2](#)). Il y constatera que la démarche que nous proposons est à la fois **difficile et exigeante**.

Difficile, car elle ne repose sur aucune pensée toute faite, aucune explication globale apportant réponse à tout ; elle accepte **la complexité** et son lot d'interactions multiples, entre science, évolution technique, économie, société, pouvoir politique, culture, pensée et spiritualité.

Exigeante, car elle se fonde sur **l'engagement**, d'abord personnel, puis collectif et enfin politique. Elle ne se contente pas de dénoncer et de revendiquer, mais invite à **analyser, à délibérer, à rechercher des solutions**, dont nous savons pertinemment qu'elles ne seront jamais le fruit d'une construction solitaire, si brillante soit-elle, mais de **compromis intelligents entre visions et intérêts différents**.

- « *Proposer une démarche à la fois difficile et exigeante ? Une folie ! Invendable, par les temps qui courent !*

- *Bonne remarque ! Effectivement, ceci explique pour une bonne part¹ la modestie de l'audience que nous avons acquise pendant la phase 1 (2011-2014) de notre activité. »*

Fallait-il en rester là ? Les multiples investigations que nous avons menées au dernier trimestre 2014 nous ont montré que **non !** Nous sommes **peu visibles, mais présents** : les citoyens, les organisations qui nous entourent, semblent pousser chacun sa charrue dans son propre sillon, opiniâtrement, sans trop regarder où tout cela mène. Mais quand survient l'occasion de lever un peu les yeux, combien d'entre eux nous avouent - *dans le creux de l'oreille* - que **notre vision globale est indispensable**, comme l'est notre injonction de **changer de regard et de comportement**, vis-à-vis de nos « adversaires » comme de nos « amis » associatifs, syndicaux ou politiques, comme l'est aussi la priorité que nous accordons à **l'amélioration de la qualité démocratique**, dans tous les lieux où cohabitent des femmes et des hommes.

Ce constat – **celui de l'utilité réelle du Pacte civique** – ne fait que se renforcer aujourd'hui : nous sommes sollicités par des organisations aussi diverses que variées, pour **présenter notre mouvement, faire réfléchir, aider au discernement, animer des débats « éthiques », dégager des perspectives**.

¹ Ce qui ne nous dispense nullement d'une autocritique précise de nos propres insuffisances

Comment ferons-nous face, dans les mois et les années à venir, à **ce besoin profond**, qui nous assaille, d'une autre manière d'envisager la transformation sociale, culturelle et écologique ? **Angoisse !** Nos forces d'action, de réflexion, de communication, et nos moyens financiers sont notoirement insuffisants. Il y a urgence ! Nous avons besoin de **vous**, non seulement de votre **soutien financier**, mais aussi de votre **participation** à cette œuvre collective difficile, exigeante, **mais combien passionnante !**

Faire connaître et apprécier notre démarche, communiquer **notre joie d'agir**, apporter des réponses simples à la question toute bête, mais combien légitime : « **le Pacte civique, il fait quoi ?** », telles sont les ambitions de ce « **bulletin** », à diffuser très largement, qui rendra compte tous les trimestres de nos activités, de nos réflexions, mais aussi de nos doutes et de nos espoirs.

Bonne lecture !

Pierre Guillaume

Sommaire

Page 2 : - Le Pacte découverte
- Une forte mobilisation autour du thème de la fraternité
- Metz, 9 mai 2015 : une fête de l'Europe riche en débats et en émotions
Page 3 : - Fête du travail, faites des emplois
- Observatoire citoyen de la qualité démocratique 2015
Page 4 : - Pétition Europe
- Rhône Alpes / Service civique



Le Pacte découverte

Si vous ne vous sentez pas tout à fait prêt à vous engager au Pacte civique, à le soutenir, à y participer, si vous avez besoin d'un temps de réflexion, nous vous proposons :

le "[Pacte découverte](#)"

Pour découvrir le Pacte civique dans ses aspects concrets, le « Pacte découverte » vous permettra de recevoir régulièrement et sans engagement par mail, les actualités, réalisations et événements du Pacte civique pendant une durée de 6 mois. Vous pourrez également suivre tous nos travaux sur notre site internet ou via les réseaux sociaux. De vrais moments d'échanges à partager. Alors profitez vite ! Et faites profiter. Prenez un

grand bol d'espoir ! Le Pacte découverte, c'est génial. Six mois de Pacte civique, et vous voilà entraîné dans un mouvement porteur de confiance et d'espoirs. Essayez et vous verrez !

Le Pacte civique, phase 2 : Une forte mobilisation autour du thème de la fraternité

La fraternité est l'une des quatre valeurs phares du Pacte civique. Le Pacte civique s'est donc senti profondément impliqué dans le « Mouvement du 11 janvier ». Il a donc émis à cette occasion un communiqué appelant les pouvoirs publics à ouvrir de manière transpolitique le grand chantier de la fraternité, ce parent pauvre de la devise Républicaine ([lien](#)). Il s'est efforcé ensuite d'agir en coopération avec les différents appels allant dans ce sens, celui lancé par Jean-Louis Sanchez et le collectif Appel à la fraternité ([lien](#)), ainsi qu'avec « *L'appel du 11* » lancé par Patrick Viveret dans le cadre des Etats généraux du pouvoir citoyen. Nous avons aussi soutenu l'opération « Paris en dialogue » menée par Initiatives et Changement, suite au débat organisé en mars autour d'Edgar Morin, Tariq Ramadan et une caricaturiste de Causette, sur le thème « *Liberté d'expression et cohésion sociale* » ([lien](#)).

A notre initiative, une lettre a été envoyée au Président de la République, co-signée par Abdennour Bidar, Jean-Louis Sanchez et Patrick Viveret, lui demandant de nous recevoir afin que nous puissions lui exposer notre projet ([lien](#)). La réponse, ce 15 juin, n'est pas à la hauteur de ce que nous espérions. Nous avons toutefois été reçus par la directrice adjointe du cabinet du Président et par Thierry Mandon, Ministre de la réforme administrative et de la simplification, et par le Délégué interministériel à la lutte contre le racisme et les discriminations, qui se sont montrés intéressés par notre démarche. Sur le plan interne, l'Equipe nationale provisoire a pris trois initiatives : elle a écrit aux collectifs locaux pour leur demander leur point de vue et a collecté des textes intéressants ; elle a écrit également aux 137 organisations adhérentes dans le même but, avec malheureusement peu de réponses jusqu'ici ; elle met en place le 29 juin un groupe de travail pour animer l'ensemble de cette réflexion-action dont vous serez tenus informés.

Du côté des collectifs locaux

Metz, 9 mai 2015 : une fête de l'Europe riche en débats et en émotions

Le collectif mosellan du Pacte civique s'est beaucoup investi dans la préparation de la fête de l'Europe, avec de nombreux partenaires, dont la ville de Metz.

Un contenu varié et intéressant, avec le **parcours des initiatives**, sur la place d'Armes, où de nombreuses associations et institutions ont pu présenter leurs initiatives, une **table ronde sur « l'Europe et l'emploi »**, à l'hôtel de ville, avec des intervenants très concernés : Bruno Theret, membre du Conseil Economique, Social et Environnemental de Lorraine ; Laurent DAMIANI, Directeur de la Pépinières d'Entreprises « *Eurodev Center* » à Forbach ; et Edouard MARTIN, député européen du Grand Est. Puis une **conférence sur le thème « Quel avenir pour l'Europe ? »**, par Philippe HERZOG.



Emotion et convivialité, avec l'inauguration de la journée par une **fanfare de Trèves**, et le **Grand Chœur Mixte de l'EMARI**, qui fit chanter à tous les participants **l'hymne européen**. Sans oublier le **pique-nique en commun** sous chapiteau, et la conclusion de la journée par un **apéritif européen** offert dans les salons de l'Hôtel de Ville.

Une belle journée pour mettre en œuvre le message que le Pacte civique mosellan s'efforce de populariser : Pour prendre notre avenir en main, agissons ensemble en Europe !

Groupe projet Emploi FETE DU TRAVAIL, FAITES DES EMPLOIS

Pour une contribution citoyenne à l'inversion de la courbe du chômage

Depuis trois ans, dans le cadre du Pacte Civique, un collectif d'associations organise une « Fête du Travail, Faites des Emplois » ayant pour but de mobiliser l'initiative citoyenne autour du chômage, car les citoyens peuvent contribuer, chacun dans son entourage ou à travers des associations auxquelles ils adhèrent, à une amélioration de la situation de l'emploi.

Voilà notamment les propositions faites cette année par ce groupe d'associations et qui ont été publiées dans une tribune du journal le Monde(1) en avril dernier.

- L'appui des citoyens auprès des chômeurs, donne toute son efficacité à l'aide de l'Etat en transformant la solidarité publique en fraternité humaine. L'action menée par les organismes publics, tels que le Pôle Emploi ou les Missions Locales, s'adresse actuellement à un trop grand nombre de personnes pour pouvoir accompagner chaque demandeur ou créateur d'emploi d'une manière adaptée à ses besoins. Introduire un peu de synergie entre l'action publique et l'accompagnement citoyen pourrait changer assez fondamentalement l'efficacité des services publics.

- Les actions menées par les associations ont une valeur expérimentale. Elles ouvrent des voies nouvelles en matière de création d'emploi, qui méritent d'être exploitées. Certaines associations, telles Solidarités nouvelles face au chômage, aident les chercheurs d'emploi à trouver un travail salarié et financent, si besoin, plusieurs mois de salaire pour faciliter leur insertion. D'autres comme l'Association pour le droit à l'initiative économique, exploitent l'initiative et les capacités des chômeurs eux-mêmes, en leur ouvrant accès au crédit et à l'accompagnement pour leur permettre de créer leur propre emploi. D'autres encore comme les Clubs régionaux des entreprises pour l'insertion réunissent des PME qui facilitent le contact entre les entreprises et les demandeurs d'emploi ou comme ATD Quart monde tentent d'expérimenter une approche territoire pour résorber le chômage de longue durée. S'il est impossible de citer les dizaines d'associations qui œuvrent ainsi au service de l'emploi, on peut regretter que leurs actions ne soient pas davantage considérées par les Pouvoirs publics comme des projets pilotes potentiels.

- Même si elles ne sont pas suffisamment une source d'inspiration pour les politiques publiques, les actions menées par les citoyens ont besoin, pour être efficaces, d'un cadre légal et réglementaire approprié.

L'innovation sociale va souvent à contresens des règles établies par un code du travail conçu à l'époque où le travail salarié et l'Etat providence apportaient toutes les réponses. Si beaucoup de lois ont pu être amendées à l'initiative des associations d'autres bloquent toujours certains types d'emploi. A côté d'un cadre légal favorable, les associations ont besoin de financement public et privé qui leur permette de progresser. Faute d'évaluation, les contributions ne sont pas toujours fonction de leur efficacité. Nous avons là un grand retard par rapport à d'autres pays.

Venez retrouver ces expériences et idées réunies dans le livre « Recréer le plein emploi : une utopie réaliste », rédigé par Anne Dhoquois (2) à partir des contributions et réflexions des adhérents et partenaires du Pacte civique. Et aidez-nous à le faire connaître et à le diffuser.



(1) Tribune signée par Patrice Bony (Président des CREPI), Jean-Baptiste de Foucauld (Pacte civique), Gilles de Labarre (Président de SNC), Maria Novak (Présidente fondatrice de l'ADIE)

(2) Editions Ateliers Henry Dougier
http://ateliershenrydougier.com/livres/recreeer-le-plein-emploi-une-utopie-realiste/9,90_euros.

Du côté des groupes projet

OBSERVATOIRE CITOYEN DE LA QUALITE DEMOCRATIQUE

La soirée du 19 mars 2015 a permis la présentation du rapport 2014 de l'Observatoire citoyen de la qualité démocratique (OCQD) et de ses axes de travail pour 2015.

Dans le rapport 2014, nous avons plus particulièrement noté les points suivants :

✚ à notre difficulté à réformer, et à remettre en cause des situations trop bien ancrées dans nos

habitudes, il faut ajouter l'énergie considérable mobilisée pour les élections sans pour autant que cela génère plus de qualité démocratique. 2014 a été marqué par le niveau très élevé de l'abstention : près de 57% aux élections européennes et un peu plus de 36% aux élections municipales en moyenne aux deux tours ;



✚ l'écart entre ce que vivent la société, les gouvernants et les citoyens et la vision qu'en donne les médias pose un problème sérieux à notre démocratie ;

✚ les initiatives citoyennes ne suffisent pas à redonner confiance en notre démocratie vu les pesanteurs du monde politique.

Retenons cependant en 2014 trois points plus positifs : les élections municipales ont montré l'importance de l'implication citoyenne dans la vie des communes ; en matière de médias, la contestation de la « bulle médiatique » prend de l'ampleur ; en matière de réforme, le processus de préparation de la loi sur la transition énergétique, le plus long dans le temps et le plus large par les acteurs qu'il a mobilisés, a permis le vote du projet de loi par l'Assemblée nationale à une très large majorité.

Pour 2015, nous travaillons sur les sujets suivants :

✚ le bilan des élections départementales

✚ l'évaluation de deux réformes en cours (la réforme territoriale et la loi sur la fin de vie) ainsi que de processus permettant de les préparer : la commission Jospin et le Conseil d'orientation des retraites

✚ les suites des événements de janvier et les leçons à en tirer

✚ les nouveaux partis (pour le moment, en se limitant à Nouvelle Donne).

Nous comptons sur vous pour consulter au fur et à mesure nos documents provisoires sur notre espace de travail et nous vous invitons à nous faire part de vos propres observations :

(contact@pacte-civique.org)

GROUPE EUROPE :

Appel à signer l' INITIATIVE CITOYENNE EUROPÉENNE :

« Pour une Europe plus juste, neutralisons les Sociétés écran »



Parce que, nous citoyens, nous voulons faire de l'Europe un espace où l'argent sale ne circulera plus, un monde dans lequel les organisations criminelles ne pourront plus, en toute impunité comme c'est le cas aujourd'hui, blanchir l'argent du crime.

Parce que nous voulons faire de l'Europe un espace où il existe réellement des valeurs non marchandes universelles et agir pour un monde désirable pour tous.

Participons à son avènement en signant et faisant signer cette ICE lancée par un groupe de citoyens en se connectant à

<http://www.transparencyforall.org>

(Pour être prise en compte, l'ICE doit recueillir au moins un million de signatures provenant d'au moins 7 états membres de l'UE, dont au moins 55500 pour la France, avant octobre 2015)

INITIATIVE PARTENARIALE Rhône-Alpes : pour développer un service civique de qualité

Une initiative des collectifs de l'Isère et du Rhône, en lien étroit avec UNIS-CITE Rhône-Alpes.

Notre problématique : Le Pacte civique a toujours soutenu le service civique, considéré comme un

vecteur privilégié de formation citoyenne. Nous nous félicitons de l'impulsion donnée par le Président de la République à ce dispositif, le 4 février, dans la foulée de l'élan citoyen du 11 janvier, en affirmant son caractère « universel » (mais non obligatoire), et en assurant le financement de son développement jusqu'en 2017. Mais comment passer de 35 000 volontaires actuellement à plus de 150 000 à l'horizon 2017 ?

Deux soirées ont été organisées, à Lyon et à Grenoble, avec l'aide de nombreux partenaires : services de l'Etat (Direction Régionale de la Jeunesse, Préfecture, Agence du Service civique), conseil de développement de la métropole de Lyon, partenaires associatifs (Unis-Cité, CRAJEP, AFEV, Ligue de l'Enseignement).

A Lyon, un déroulement faisant une large place aux témoignages des jeunes volontaires et des structures d'accueil, aux questions et réponses pratiques, et à la réflexion politique à travers les interventions de François CHEREQUE et d'Alain PARODI ; à Grenoble, une méthode plus participative pour préciser, entre acteurs diversement impliqués sur le service civique, les conditions de son développement.

Quelques enseignements à retenir de ces échanges passionnants :

Le service civique apporte aux jeunes des compétences, mais surtout du **savoir-être**, de la confiance en soi. C'est souvent l'occasion pour un jeune volontaire d'élaborer, dans un climat stimulant, son projet professionnel, mais aussi son **projet de vie personnel**.

Il leur permet aussi d'apprendre la **coopération et l'échange**. Il faut d'ailleurs favoriser les missions regroupant plusieurs volontaires, et organiser la discussion collective lors des divers modules de formation citoyenne.

Aux **structures d'accueil**, le service civique apporte des regards neufs, du dynamisme. Intervenant « à côté » du fonctionnement normal de la structure, c'est aussi une formidable occasion de mettre en œuvre de nouvelles idées, d'innover, **d'expérimenter**, en

surmontant les lourdeurs, les habitudes et les peurs du changement.

- La clé du succès réside dans la mobilisation sans faille de l'**Etat** (financeur, animateur, formateur), **de la fonction publique** (qui n'offre actuellement que 8% des missions), en particulier des **collectivités territoriales**, et des **têtes de réseau associatives**, seules à même de soutenir les structures isolées ou de faible taille, et de construire pour elles une offre de formation citoyenne.
- Pour mieux impliquer les jeunes **éloignés de la formation et de l'emploi**, il faut mettre le dispositif service civique au cœur des **contrats de ville** et des **plans jeunesse** départementaux.



Lyon, 29 mai 2015



Grenoble, 2 juin 2015